

Compte Rendu
du Comité Technique Local
du 22/04/2013

Déclaration liminaire des élus CGT Finances Publiques
au CTL DRFIP Nord du 22 avril 2013

Par 250 voix, les députés ont adopté en première lecture une transposition de l'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013. Ce texte en retient les dispositions les plus destructrices pour le droit du travail.

Même si certaines d'entre elles ont dû être corrigées suites aux nombreuses réactions que ce projet suscite, l'essentiel demeure : flexibilité, mobilité forcée, chantage à l'emploi pour baisser les salaires ..., autant de reculs sociaux qui nécessitent de poursuivre l'information et la mobilisation des salariés. Les 120 000 salariés, syndiqués et militants qui se sont rassemblés ce 9 avril, à travers les 163 manifestations et rassemblements dans toute la France, ont montré leur détermination à poursuivre cette mobilisation unitaire tout le long du débat parlementaire qui se poursuivra au Sénat.

Le 1er Mai, journée internationale du Travail, sera un nouveau temps fort. A travers toute l'Europe, les salariés exprimeront leur volonté de voir apporter d'autres réponses face à la crise, l'austérité et la déréglementation sociale. La CGT les appelle à participer massivement aux manifestations qui seront organisées dans tout le pays.

L'affaire CAHUZAC consterne et scandalise la France entière ; les agents des Finances ont d'autant plus de raisons de l'être que ce personnage était celui qui, en tant que Ministre du Budget, plaidait une austérité renforcée pour la Direction Générale des Finances Publiques. Les agents en connaissent tous, au quotidien, les conséquences négatives sur la qualité d'accomplissement des missions et leurs conditions de vie au travail. L'urgence que d'autres choix prévalent sur la base des revendications des personnels, ne perd donc rien de son actualité.

Mais que les personnels subissent depuis plusieurs jours de la part de certains usagers sarcasmes, quolibets et remarques désobligeantes dans l'accomplissement de leurs missions en raison des méfaits de leur ancien ministre, voilà qui est tout simplement inadmissible. En conséquence la CGT Finances publiques assure les collègues de son entier soutien et exige que toutes les mesures soient prises afin qu'ils puissent accomplir leur activité au service de l'intérêt général dans des conditions normales.

La CGT réaffirme le caractère crucial des missions dévolues aux Ministères économiques et financiers et à leurs différentes directions générales. Les organisations syndicales alertent depuis de trop nombreuses années les gouvernements et ministres qui se succèdent sur les conséquences funestes de la suppression de dizaines de milliers d'emploi et la baisse drastique des moyens de fonctionnement. Dans ces conditions, les agents de Bercy connaissent au quotidien des conditions de travail de plus en plus dégradées, et tous les indicateurs démontrent une poussée sans précédent de la souffrance au travail.

A l'inverse des objectifs d'austérité poursuivis, hier au titre de la Révision Générale des Politiques Publiques et aujourd'hui de la Modernisation de l'Action Publique, il est plus qu'urgent de mettre en œuvre une autre politique pour l'exercice plein et entier des missions.

En effet, la crise financière et économique conforte le caractère essentiel des missions exercées dans les ministères économique et financier. Ceux-ci sont en première ligne pour le redressement des comptes publics et pour assurer une véritable répartition des richesses produites.

Cela suppose une réorientation des finalités des missions, dans une stratégie de rupture et de changement avec les politiques précédemment initiées. Notamment, cela implique d'assurer à l'ensemble des agents des Finances, au moyen du renforcement de leurs droits statutaires, de leurs garanties collectives et individuelles, l'effectivité de la mise en œuvre de leurs missions en toute indépendance et en faisant respecter le principe d'égalité de toutes et tous devant la loi.

La campagne d'impôt sur le revenu est à l'ordre du jour de ce CTL, elle s'annonce dans un contexte très particulier. Les mesures de simplifications relatives à l'absence de justificatifs dans les déclarations n'ont d'autre vocation que de préfigurer la Lecture Automatisée des Déclarations (LAD). Or, du fait de la disparition du contrôle formel des déclarations, ce système risque de transformer les secteurs d'assiette en ateliers de traitement d'anomalies. Simplifications ? Le diaporama concernant les nouveautés législatives mentionne que « plus de 207 nouvelles cases ont été créées sur les différentes déclarations de revenus 2013 »!. Les dispositions relatives au crédit d'impôt pour le « bouquet de travaux » en sont un autre exemple frappant. Pourtant, de très nombreux agents, issus des filières Fiscale et Gestion publique, vont être sollicités dans des conditions difficiles pour le traitement des dossiers et en matière d'accueil, dans les grands centres des finances publiques ou les trésoreries de proximité. En effet, en lien avec l'affaire Cahuzac, la CGT s'inquiète, des risques d'agression pendant la campagne IR, envers les collègues par des contribuables excédés. La Direction Générale ou Régionale a-t-elle prévu un dispositif de soutien aux agents ? Si oui, lequel ? Peut-être un recrutement massif ?...

Sur le DUERP : le 25 mars dernier, la CGT Finances Publiques Nord a rappelé dans un courrier adressé au DRFIP ses obligations et responsabilités en matière d'évaluation et prévention des risques professionnels.

Le DUERP de la DRFIP Nord présenté au comité technique du 18 mai 2010, et au CHS CT du 1er juillet 2010 n'a toujours pas été mis à jour !

Le processus de mise à jour, n'a été enclenché qu'au début de l'année 2012 par une note envoyée aux chefs de service et n'est toujours pas finalisé.

Le groupe de travail chargé d'harmoniser les cotations, et de compiler les risques ne s'est tenu qu'à l'automne 2012 dans des conditions inacceptables (nombre de participants insuffisants, travaux préparatoires demandés aux organisations syndicales en dehors du Groupe de Travail...).

Il est de votre responsabilité de vous doter des moyens suffisants pour mettre en œuvre les obligations qui vous incombent en termes d'hygiène, de santé, de sécurité et de conditions de travail des personnels sous votre autorité.

Nous vous rappelons l'importance du développement de la connaissance des risques, première étape d'une démarche de prévention.

L'ampleur de la tâche dans notre direction, dont nous sommes parfaitement conscients, nécessite à minima une équipe chargée de la santé et de la sécurité renforcée, ainsi qu'une mise à jour permanente du DUERP.

Ensuite, sur le budget prévisionnel 2013, avec une baisse sensible du budget (-9% en 2013), c'est le quotidien et les conditions de travail des collègues qui continuent à se dégrader. Et tous les jours, nous avons des exemples affligeants sur les conséquences de cette austérité permanente. Les notes se succèdent à un rythme effréné pour culpabiliser les collègues ; la suspicion devient la règle. Le paroxysme est atteint avec la nouvelle note sur l'affranchissement : les objectifs d'économie en matière d'affranchissement (irréalistes) n'ont pas été atteints pour l'année 2012, donc la DRFIP rend responsable les agents de cette situation et met en place un dispositif ubuesque et infantilissant pour les courriers en AR (en centralisant et vérifiant systématiquement le contenu de tous ces courriers).

Et en même temps, ce dispositif est symptomatique du manque de confiance entre la Direction (générale ou locale) et les agents.

Nous reviendrons également sur la demande de revalorisation de la prime industrielle des collègues du Centre d'Encaissement de Lille qui ont d'ailleurs, décidé d'une semaine d'action du 13 au 17 mai prochain (sur Rennes, Lille et Créteil).

Nous parlerons également de la réunion du 7 mars sur les équipes de renfort. Depuis plus deux ans, la CGT interpelle la direction pour discuter, harmoniser des modalités de d'organisation des

équipes de renfort des deux filières. Au lieu de cela, la DRFIP Nord passe en force, sans attendre les discussions nationales et impose entre autre des restrictions sur les frais de déplacements. Enfin, dans le cadre de comité technique et au vu de l'ordre du jour pléthorique, l'ensemble des élus, en intersyndical, ont fait la demande de tenir ce Comité Technique sur deux jours. A ce stade, la Direction n'a toujours pas répondu à cette demande. En tout état de cause, les élus prendront tout le temps nécessaire au débat.

Ordre du jour du CTL

Réponse de la direction aux déclarations liminaires :

- concernant l'affaire Cahuzac :

L'image et la réputation, le professionnalisme de la DGFIP ne sont pas entamés dans les médias, les ministres s'en sont portés garants, les missions n'en sont pas non plus remis en cause, la qualité des moyens mis en œuvre n'a jamais été aussi bonne

Le risque d'incident : une déclinaison locale d'une note de la DG se rajoutera au dispositif d'alerte immédiate : désignation d'un référent protection juridique par département (confirmation de ce dispositif à la DRFIP Nord) Clotilde Ely Planchard + 2 suppléants.

Et la mise à disposition d'un numéro de téléphone dédié pour prévenir et accélérer si le chef de service n'est pas sur place.

- Tableau de Bord de Veille sociale : demande de report d'une organisation syndicale pour une question de méthode. La Direction est favorable à une réunion de travail.

- DUERP : La DRFIP Nord est la seule direction à avoir 2 assistants de prévention mais encore faut il que ces emplois soient pourvus, la direction va proposer une autre méthode pour faire adopter le DUERP chaque année sans repartir à zéro tous les ans, le Programme Annuel de Prévention (PAP) est présenté sans l'avis du CHSCT mais est finalisé tout de même

- la prime industrielle et l'harmonisation des primes des équipes de renfort, à voir en question diverses.

- sur la durée du comité technique : la Direction a indiqué ne pas vouloir par principe, de comité technique qui dure deux jours.

Pour la CGT, c'est l'ordre du jour qui motive la durée du CTL et rien d'autre.

1) Approbation des PV des CTL du 4 octobre, 6 décembre 2012 et 9 janvier 2013

2) Présentation du BOP 2013, volet performance, et budget

Exécution du budget 2012.

Baisse de 5 Millions par rapport à 2011, plus précisément :

1 Million sur les locations et charges immobilières : gains de quelques surfaces, peu de chose pour le moment, la Direction générale ne nous a pas fait payer le 4^{ème} trimestre des loyers budgétaires + les 434 000 euros d'économie d'affranchissement, l'essentiel venant du fait qu'on a payé 11 mois et non 12 en 2012 (parce que 13 mois réglés en 2011), et des économies en matière d'affranchissement : le problème ; les habitudes des agents et non par malveillance, il faut réduire le AR (seulement 6% en 2012), la Mission Départementale d'Audit a constaté que 30 % des AR ne sont pas justifiés. Le problème est qu'il faut changer les outils informatiques et il faut trouver du budget ! les fluides : les chiffres en baisse sont hors gaz, en fait une petite hausse. Les fournitures : les stocks ont été utilisés pour faire baisser le budget. Les frais de déplacement : gain de 109000 euros : alignement sur les dispositifs réglementaires nationaux, on peut économiser sans remettre en cause les missions, ex : les huissiers pour 9% d'économie. Les frais de poursuite : recours systématique aux huissiers du trésor (241000 euros), le transport : réduction du parc auto et moins de déplacement (frais d'essence et d'entretien, 6 véhicules conformes), les imprimés : 309 000 euros de moins apparemment mais en fait la DG nous refacture la moitié en nous donnant moins en crédit futur, équipement : moindre dépense de 1,5 millions.

Plus d'argent pour le parc informatique !! d'où 15 % des micros ont plus de 7 ans : Christian Ratel a décidé un volant de crédit pour sécuriser les données de 850 collègues, d'où il faut gagner sur l'affranchissement et les transports, mesure de contrôle temporaire de 3 mois sur les recommandés depuis milieu de semaine dernière !

Nettoyage : 10 % de baisse, pas de modification des contrats puisque marché national, ce qui a bougé sont les prestations particulières notamment les remplacements des berkanis absents.

En fait sur les 5 M, économies de 1,5 M de fonctionnement, 1,7 M d'équipement.

Pour la CGT : sur l'affranchissement : les objectifs d'économie 2012 en la matière étaient totalement irréalistes, et donc on met en place ce système de contrôle pour les envois en AR : ce climat de suspicion n'est pas acceptable et on s'attaque aux missions, avec de nombreux risques en matière de procédures (recouvrement, contrôle fiscal...) !

Pour la Direction, rien dans les dépenses n'est pas directement lié aux missions, il s'agit de rationaliser les méthodes de travail (réaliser les missions autrement) et les résultats ne baissent pas ! On ne peut tout faire : il faut faire des économies, il y a des analyses risques qui permettent d'envoyer en simple pour la plupart des contribuables. Le Contrôle Fiscal Externe est hors champ, ce faisant le DRFIP en a pris la responsabilité.

Le contrôle directionnel a été mis en place parce qu'on s'est aperçu que les chefs de service ne mettaient pas en application la **note métier de 2012** : cette note ne couvre pas tout, d'où le rôle des chefs locaux et le contrôle directionnel de 3 mois pour inciter ses chefs de service pour assurer un contrôle au quotidien.

Les chefs de service doivent assurer une réunion plénière tous les mois pour discuter entre autres des méthodes d'organisation, le contexte budgétaire de 16 M pour la DRFIP Nord contraint à faire des économies.

Véhicules : assouplissement du dispositif : + 6 ans mais moins de 100 000 kms : 6 véhicules conformes, 1 en tolérance dont 2 ou 3 pas loin de 80 000 et une 15aine à remettre au domaine, donc en fin d'année on espère que la tolérance sera prorogée ! la vente des véhicules et même les économies de loyer immobilier ne reviennent pas à la DRFIP mais à l'informatique national.

Le BOP 309 (crédits interministériels alimenté par les loyers budgétaires) est géré par la préfecture en fonction des surfaces occupées, raboté par un fléchage de la DG : 330 000 € pour la maintenance et 900 000 € pour les travaux dont 806 000 € de travaux qui vont servir entre autres à la mise aux normes incendie des étages de Kennedy (mise en conformité des étages sur le plan du cloisonnement anti feu) : 1 étage en 2013 (450000 euros), les chaudières d'AVESNES, le filet de protection de la façade de Tourcoing, le désamiantage du 3^{ème} de Dunkerque et 80000 euros pour divers sites.

Le BOP 2013

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a été notifiée en décembre 2012 par la Direction Générale.

La DGF notifiée est en baisse de 9 % pour la part agents.

Le BOP 2013 a été transmis au Contrôleur Général, chargé du contrôle financier, le 31 janvier 2013 qui a approuvé le budget le 15 février 2013.

La Direction a présenté "les axes d'effort" pour les économies budgétaires

1) L'AFFRANCHISSEMENT : 2 800 000 € (2012) Cible 2013 = 2 300 000 €.

Maintien des mesures déjà prises

- Généralisation de l'ECOPLI (EGRENE et surtout EN NOMBRE) : mise en place de 3 Centres d'Affranchissement (Arrondissements de Douai, Dunkerque et Valenciennes) (centralisation du courrier) ;
- Mise en place de L'ECOPLI GRAND COMPTE (Courrier Industriel) : Arrondissement de LILLE (> 11.2011);
- Poursuite de la réduction des recommandés dans le respect des contraintes métiers.

Selon la Direction, les marges de progrès

- Contrôle des courriers envoyés en recommandés;
- Harmonisation des tarifs des affranchissements facturés par les collectivités locales/hôpitaux à la DRFIP dans le cadre de conventions conformément à la Note du 18 mars 2013 Référence 2013/02/6364 sur les modalités de prise en charge des dépenses d'affranchissements des ASAP;
- Amélioration de la rationalisation des enveloppes et réduction des adresses manuscrites pour éviter les erreurs d'affranchissements.

2^{ème} poste le plus important après les locaux, l'objectif est la baisse de l'affranchissement, tous les services sont concernés par le contrôle du courrier même le contrôle fiscal, le délai J+1 est assuré.

2) LES FLUIDES : 1 661 956 € (2012) Cible 2013 = 1 466 449 €.

- Prise en compte de la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité au 01.01.2013;
- Rappel des bonnes pratiques par une nouvelle sensibilisation des utilisateurs;
- Amélioration du suivi des consommations pour détection et action sur les sites les plus consommateurs ;
- Expertise des sites les plus consommateurs;
- Equipement en dispositifs économiseurs (eau, électricité);
- Réflexion de rationalisation de la consommation électrique de nuit (extinction automatique des lumières).
-

Pb de pilotage sur les fluides : pas de visibilité local puisque géré par la centrale.

3) LES FOURNITURES : Maintien à l'identique des plafonds des cartes d'achat (concerne les achats petites fournitures de bureau auprès d'Office Dépôt, des consommables informatiques et des commandes de papier)

4) LES FRAIS DE DEPLACEMENT : 683 890 € (2012) Cible 2013 = 507 480 €.

- Prise en compte du coût des déplacements dans l'exercice des missions (renforts, huissiers, formation professionnelle, réunions, etc);
- Sensibilisation des utilisateurs(publication d'une note avec grille des kilométrages et des dessertes en Transport En Commun); organisation des stages au plus proche des stagiaires.

5) LA TELEPHONIE : 663 645 € (2012) Cible 2013 = 595 660 €.

- Rationalisation des abonnements;
- Marché téléphonique : nouvel opérateur (SFR) mais pas de changement au niveau des prestations et maintien du nombre de ligne.

6) LES IMPRIMES : 176 146 € (2012) Cible 2013 = 171 000 €.

- Poursuite des mesures prises en 2012.

Gel exceptionnel de précaution pour le financement du fonds d'insertion des personnes handicapées : cette précaution a de forte chance d'être levée. La DRFIP se refuse à donner le nombre de personnes handicapées travaillant dans le Nord, la gestion par filière étant encore différente (locale pour la FF, nationale pour la FGP) et un collègue handicapé est une collègue à part entière.

Sur le nettoyage : ONET a obtenu le marché régional interministériel mais baisse des prestations avec obligation de résultat, contrôle mensuel par le gestionnaire de chaque site en fonction du cahier des charges.

La CGT a demandé à connaître les termes du contrat du marché national, pour informer les collègues des obligations du prestataire.

Sur le budget :

Vote des élus

Contre : unanimité

Volet de performance du BOP

Maillage territorial : obligation de rationalisation pour les services locaux mixtes proches des SIP, des éventualités vont être mises à l'étude mais pour l'heure il n'y a pas de contrainte calendaire, en tout cas rien sur les postes excentrés.

La CGT demande un groupe de travail à ce sujet.

Dématérialisation d'Hélios : sur 3 ans, déploiement par étape, la direction va accéder aux demandes de 2^{ème} écran.

Le TAGERFIP va être systématiquement envoyé aux OS dès que modifié (mi mars).

Le taux de recouvrement des professionnels a fortement chuté (de 70 à 55 %).

4) Campagne Impôt sur le revenu 2013

Présentation de la campagne et des nouveautés par la direction.

Attente de 13 à 14 M de télédéclarants avec la mesure de simplification de suppression des pièces justificatives : coût moindre du fait d'une moindre gestion, aspect de confiance vis-à-vis de l'utilisateur et donc à l'avenir plus de CSP sur ce point à faire en tant que cœur de métier du SIP.

Il n'y a plus d'avis de prélèvements sociaux (gain 3 millions d'euros).

Il n'y a plus de relance PPE du fait du pré remplissage.

Les primo déclarants tardifs : questionnaire (en ligne) à remplir sinon refus de déclaration à plat (pour nettoyer les bases et lutter contre la fraude)

Richesse voire inflation législative, un power point est en ligne.

1,4 milliards d'euros pour le Nord ! Objectif d'un maximum de déclarations saisies le 4 juillet pour éviter l'accueil physique en août au moment de l'envoi des avis d'imposition.

Télé correction après réception des avis et jusqu'en novembre sans procédure contentieuse.

Sur la Saisie : il y aura éventuellement renforts EDRA, autres services.

Ouverture du courrier, accueil : vacataires et stagiaires. **Pas de saisie de la part des vacataires et des étudiants !!!**

Suite à la demande de la CGT, la Direction a précisé qu'il y avait sur la période de campagne 31 étudiants contre 20 en 2012. Pour la CGT, il est clair que ces étudiants sont présents dans le cadre d'une formation et qu'ils ne doivent pas compenser les suppressions d'emplois massives de ces dernières années.

La CGT a également interpellé la direction sur le nombre de télé-corrections et dispositif de suivi qui a été mis en œuvre : réponse : Pas de dispositif particulier puisqu'utilisé directement par le Contribuable et nombre à voir

Sur les frais réels : demande de précisions sur la notion de propriétaire ou non du véhicule ?

Sur le calendrier : La CGT est intervenue sur la réduction du temps de saisie pour les SIP (56 jours en 2012, 54 jours en 2013) et a demandé la raison de l'avancée de la date de première extraction d'une semaine : réponse : pas d'éléments mais attente de plus de télé déclarations, le décalage de calendrier vient sans doute du fait qu'il y a deux extractions et la mise en place de l'auto correction.

5) Révision du DUERP

87 % des actions prévues ont été conduites depuis le dernier DUERP.

Le calendrier de la dernière mise à jour n'est pas satisfaisant : 5 mois pour la collecte ! ce calendrier ne permet pas une actualisation annuelle.

Ce qu'il faut : tous les mois de février : DUERP et PAP prêts à être présentés au CHS-CT au mois de mars, d'où il faut lancer l'opération en sept N-1, et en 7 mois il faut : consultations locales, remontée des risques, concertation avec les OS en novembre-décembre et préparation du document en janvier

Pour cela il faut au niveau local un document qui vive et que l'on ne fasse remonter que les nouveautés sachant qu'il existe déjà un CHSCT et un dossier immobilier en octobre,

Il faut que ce DUERP local soit examiné par les Assistants de Prévention, par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) au même titre que le CHSCT : il y a 140 chefs de service et il n'est pas possible de faire les remontées en 4 mois.

Le DUERP informatisé devrait être mis en place pour septembre 2013.

La CGT prend acte de la volonté de la DRFIP d'une mise à jour permanente du DUERP et enfin d'une annualisation du PAP. Pour autant, la direction ne peut évacuer le problème du

dimensionnement de l'équipe des chargés de la prévention et de la sécurité (clairement sous-dimensionnée à ce jour).

Point d'information sur le scannage des 2042 : le test sera relancé pour l'IR 2012, rien n'est calé pour l'instant ; prestataire : ATOS ; conditions techniques rigoureusement identiques avec scan aux mêmes endroits et modalités d'arrivée et de préparation des documents plus disciplinée sans pièces justificatives.

L'année dernière des documents avaient été renvoyés entre le 20 juin et le 5 juillet en SIP et en ESI !

6) Modification des horaires variables pour les SIP et SIE Roubaix Nord, RF de Douai et horaires d'ouverture de la trésorerie de Trélon

Abstention : CGT, Solidaires

Pour : FO, SNAFIP,UNSA

La CGT a demandé de revoir la situation des horaires concernant le site de Denain, puisque ceux-ci ont été modifiés unilatéralement et donc sans consultation préalable des agents.

7) Point d'information sur le service de traitement des chèques (STC).

Dans la suite de la présentation du Comité Technique du 22 février 2012 et en CHS, la direction a apporté quelques éléments sur la mise en place du service de traitement des chèques.

Les scanners arrivent le 13 mai, les serveurs avant, les travaux se terminent, les resetages techniques commencent le 13 mai, les tests du 13 mai au 15 août : déploiement de la dernière semaine d'août au 15 novembre : formation métier et scanner en août 4 B, 5 C 1 A.

La CGT a interrogé la DRIFP sur les raisons de cette date de formation. De plus, nous avons indiqué que les collègues du centre d'encaissement avaient perdu en surface au sol.

La DRFIP a précisé que la formation était au plus près du début du déploiement.

22 emplois sont « importés » sur les 430 m2, au lieu des 42 emplois du CEL donc cela faisait plus de place par agent.

Questions diverses :

- Les collègues de **Centre d'encaissement de Lille** demande une revalorisation de la prime industrielle : action à RENNES du 13 au 17 mai ; à LILLE idem : une HMI sera organisée pour voir les modalités d'action. La demande de revalorisation a été faite à 40 euros par mois et 700 euros de rétroactivité ; les collègues de CRÉTEIL se réunissent cette semaine.
- **Équipes de renfort** : La CGT a rappelé que la mission première des équipes de renfort était de pallier les absences statutaires des collègues et non vocation à remplacer les pénuries d'emploi. Les équipes sont amenées quotidiennement et ce tout au long de l'année à travailler dans les postes et services en difficultés. La note envoyée par la DRFIP sur les remboursements des frais engagés dans le cadre de leurs missions va détériorer considérablement les conditions de travail des collègues (allongement du temps de transport, restriction des remboursements de frais...),
La DRFIP recherche de marges d'économies ; Pour la DRFIP, il existe une réglementation nationale à appliquer même si les autres DRFIP ne l'appliquent pas : pour les communes limitrophes (VILLENEUVE D'ASCQ par rapport à LILLE, restaurant de la gendarmerie) de la résidence administrative les 15,25 euros ne sont pas versés s'il existe une cantine administrative ! le remboursement du trajet domicile/travail n'est plus possible (le lieu de départ de la mission est la résidence administrative), le remboursement sur les tarifs des transports en commun est obligatoire sauf exception ponctuelle.
- **Intempéries** : la CGT est intervenue pour dénoncer les restrictions budgétaires empêchant le salage des parkings réservés aux personnels sur de nombreux sites (notamment Douai, où des collègues ont subi un accident dans la période hivernale).

- Notation : les chefs de service vont être appelés à agir dans EDEN-RH pour prévenir les agents de prendre connaissance de leur compte rendu et ouvrir le délai de recours de 15 jours
- plis non distribués pour la campagne IR : La DRFIP préconise de ne pas les trier, mais plutôt imprimer la DPR,
- accueil : présentation à un CTL prochain
- démarche stratégique : les axes nationaux ne sont pas encore définis
- **scannage des 2042 (ATOS)** : changement de prestataire cette année et inscription au CTL de mai